

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 4136

présenté par

Mme Panot, Mme Hignet, M. Ratenon, M. Chauche, M. Pilato, Mme Simonnet et M. Legavre

ARTICLE 2

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« Les obligations applicables à l'employeur mentionnées au présent article s'appliquent aux administrations publiques. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à appliquer l'index séniors aux administrations publiques mais sans application de l'amende.